
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bonsoir. Bienvenue à l'appel mensuel de l'ALAC en ce mardi 27 avril 2021 à 2 h 00 UTC.

Aujourd'hui, du côté anglais, nous avons Maureen Hilyard, Jonathan Zuck, Alan Greenberg, Andrei Kolesnikov, Cheryl Langdon-Orr, Dave Kissoondoyal, Hadia Elminiawi, Holly Raiche, Jaewon Son, Jon Moore, Judith Hellerstein, Julie Hammer, Justine Chew, Marita Moll, [inaudible], Roberto Gaetano, Rod Rasmussen, Greg Shatan, Joan Katambi, Sivasubramanian, Vernatius Ezeama, Yrjö Länsipuro et Priyatosh Jana. Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos et une autre personne.

Nous avons reçu les excuses de Gisella Gruber du personnel, de Roberto Holmquist, d'Olivier Crépin-Leblond, de Matthias Hudobnik, de León Sanchez et de Vanda Scartezini.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan et moi-même Claudia Ruiz. Je gèrerai cet appel.

Nous avons l'interprétation en français et en espagnol aujourd'hui. Nos interprètes d'espagnol sont Veronica et David et nos interprètes de français sont Camilla et Isabelle.

Nous avons également une transcription en temps réel. Je vais mettre le lien dans le chat pour que vous puissiez suivre si vous le souhaitez.

Je vous rappelle de bien donner votre nom lorsque vous prendrez la parole pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

identifier sur les canaux de langue. Éteignez votre micro s'il vous plaît lorsque vous ne parlez pas pour éviter toute interférence.

Je vous passe maintenant la parole Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Claudia.

Bienvenue à tous pour cette réunion de l'ALAC. Et j'accueille en particulier nos invités, Rod, Julie et Andrei qui seront avec nous pour des présentations particulière. Nous avons les excuses de León qui en principe participe à nos séances de l'ALAC mais qui ne peut pas venir aujourd'hui.

Le reste du temps, nous allons le passer sur des mises à jour sur l'élaboration de politiques, sur les rapports des liaisons. Il y aura également une mise à jour sur l'ICANN71 et puis, il y aura également l'emploi du temps des élections, ainsi que la présentation des cours ICANN Learn.

Sans passer davantage de temps sur tout ce qui est administratif, je souhaite d'abord vérifier qu'il ne nous reste pas de point à travailler par rapport à la dernière réunion. Il semblerait que tout a été fait. Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Oui. Il ne nous reste rien de l'ICANN70. Nous avons un résumé sous forme de notes de la réunion également.

MAUREEN HILYARD :

Nous n'allons pas passer tout ceci en revue ; ceci est là simplement pour que les gens puissent le lire. Vous avez le lien dans le chat, merci Heidi, donc vous pouvez consulter ces notes quand vous le souhaitez.

Passons maintenant... Je sais que les personnes qui sont avec nous ont peu de temps, Rod et Julie. Je suis très heureuse de vous accueillir. Je pense que si vous êtes prêts, c'est à vous que je vais passer la parole.

ROD RASMUSSEN :

Merci beaucoup Maureen. Effectivement, je dois aller dîner et je sais que ma femme m'appellera si je dure trop.

Mais bon, je vais quand même passer ces quelques minutes pour vous parler des récentes publications du SSAC et de ce que nous avons fait avec le groupe sur les politiques il y a quelques semaines. À la fin, il y aura un petit peu de temps pour vos questions. Et Julie parlera également de la sensibilisation avec les membres du SSAC. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Il y a deux publications... La suivante, pardon. Nous allons en fait passer là-dessus également. C'est un petit peu différent de ce que je pensais avoir. Continuez, je vous dirai quand vous pourrez vous arrêter. Celle-ci. Au début, c'était un petit peu toute la présentation du SSAC de manière générale. On pourra en reparler par la suite si vous le souhaitez, mais il n'y a rien de vraiment nouveau. On en a déjà parlé lors de la réunion de l'ICANN70. Mais là, il s'agit du SAC116.

Il y a deux documents qui ont été publiés à peu près en même temps que l'ICANN70, le SAC150, commentaire bref sur le rapport SSR2. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Voilà quelques petits points de résumé. Le SSAC, étant donné le reste du travail que nous avons effectué pendant la période de commentaires publics, a pris en considération le SAC116 et l'a considéré de manière plus holistique sans rentrer dans le détail des recommandations spécifiques et des mises en œuvre spécifiques, parce qu'il y a énormément de choses qu'il va falloir analyser à la phase de mise en œuvre. Mais nous avons un petit peu regardé différentes approches et les deux équipes ont identifié certains domaines qu'il va falloir traiter. Il y a les questions SSR qui sont particulièrement importante évidemment pour la communauté et pour ICANN Org. Puis, il y a eu également pas mal de travail effectué par l'équipe SSR2 pour s'assurer que les recommandations pouvaient effectivement être mesurées. C'est ce que, avec d'autres, nous avons recommandé.

Donc notre équipe a pris les commentaires du rapport préliminaire qui est assez détaillé et y a répondu directement en modifiant le rapport définitif par rapport au rapport préliminaire. Donc d'une manière générale, les différents domaines qui ont été couverts par l'équipe SSR2 et le rapport, nos commentaires ont été pris en compte et mis à jour en grande partie. Diapositive suivante.

Il y avait quelques préoccupations par rapport à la quantité de travail qui doit être effectué. L'équipe SSR2, dans ses constatations, a identifié encore beaucoup de choses à effectuer par rapport au rapport du SSR1. Il y a eu de nouvelles recommandations qui ont été suggérées, donc il y a énormément de travail là-dessus. C'est ce qui nous préoccupe un petit peu en termes de ressources et de calendrier.

D'une manière générale, il y a certains domaines thématiques qui ont été soulevés comme préoccupant et qui doivent absolument être traités. Nous n'avons pas commenté sur les manières appropriées de le faire et nous sommes d'une manière générale assez d'accord. Il y a sur certains points une autre approche qui a été faite par rapport à nos commentaires et ce n'est pas problématique. Il y a des différences d'opinion, ils ont une autre optique.

Une des choses que nous avons faites dans le rapport et dans le cadre des interactions avec le Conseil, c'est que nous nous sommes engagés en temps et en bénévoles par rapport à certaines questions prioritaires qui ont besoin de davantage de perspectives expertes SSR. Donc nous espérons pouvoir fournir un avis dans le cadre du rapport alors qu'ils le prennent en considération. Ceci sera fait sur les différentes thématiques séparément. Voilà où on en est.

Nous avons également considéré certaines des questions qui sont dans le rapport et qui font partie de notre travail ou qui sont un petit peu dans le pipeline des projets sur lesquels nous travaillons déjà. Mais pour l'instant, le SSAC ne va pas nécessairement analyser dans le détail tout ce rapport SSR2.

Voilà. Je ne sais pas s'il y a des questions par rapport à cela avant que je passe à l'autre avis? Sinon, ce n'est pas un problème. Je ne vois personne, donc je m'arrête là-dessus pour cette partie. Diapositive... Ah, j'ai Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. J'espère que vous m'entendez ? C'est la nuit et je suis à moitié endormi.

Mais je voulais savoir, quel est votre point de vue par rapport à l'avenir du SSR ? Est-ce que le cycle de cinq ans doit toujours être pris en compte ou est-ce qu'il faut que ce soit plus long ? Est-ce que le SSR sera éliminé à l'avenir ? Quel est votre point de vue et pourquoi ?

ROD RASMUSSEN : Pour clarifier, vous posez la question d'une autre révision SSR, un petit peu comme le SSR1 et le SSR2, de manière intercommunautaire ? C'est cela ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, c'est cela.

ROD RASMUSSEN : Nous n'avons pas d'opinion au SSAC là-dessus du point de vue officiel disons. Mais comme vous l'imaginez, nous avons déjà débattu de cette question. Vous savez que cela nous a pris un certain nombre d'années et deux initiatives séparées avec un redémarrage au début. Et d'ailleurs, le SSAC était impliqué là-dedans. Je pense que vous vous en souvenez pour certains. Nous avons dû changer un petit peu d'orientation il y a quelques années. Le processus de révision également semblerait-il est en reconsidération. La communauté et l'organisation travaillent là-dessus. Donc je pense qu'à l'avenir, toute révision SSR sera couverte dans le cadre d'un processus général.

Le SSAC serait en faveur de s'assurer que les questions SSR sont couvertes dans le cadre des révisions de manière régulière. Quant à savoir quel sera le mécanisme, j'imagine que nous serons assez souples, tant que tout ceci est bien couvert et bien pris en compte. Ce n'est pas un positionnement officiel ; c'est un petit peu le sentiment des membres, je crois.

Mais dans le cadre de nos conversations, l'idée, c'est simplement que les choses sont mesurées, sont effectuées, c'est ce qui est le plus important plutôt que d'être fidèle à un processus précis. On peut travailler tous ensemble sur le processus et tirer les leçons des problèmes que nous avons eus par le passé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. À l'avenir, cela m'intéresserait que de savoir ce que vous avez trouvé par rapport à ce que disait l'ATRT3 à ce sujet spécifique. Pas maintenant.

ROD RASMUSSEN : Merci.

Étant donné les contraintes de temps, nous allons passer au SAC115.

Je voulais m'assurer d'abord que tout le monde puisse voir le titre ; voilà pourquoi je l'ai ajouté à cette diapositive, notre rapport du SSAC sur l'approche interopérable pour adresser l'abus dans le cadre de gestion du DNS. C'est l'un de plusieurs sujets sur lesquels nous travaillons qui sont en lien avec l'utilisation malveillante du DNS et ici, on parle de la gestion des signalements d'abus et d'utilisation malveillante, comment

établir les priorités, comment communiquer les problèmes aux bonnes parties prenantes. Diapositive suivante.

Dans ce rapport, nous avons examiné différentes problématiques générales liées à l'utilisation malveillante du DNS qui sont en lien avec la manière de fonctionner du système à l'heure actuelle. Il y a également la question de la responsabilité dans l'espace des fournisseurs de DNS et parmi les autres fournisseurs. Nous avons également considéré la manière dont les preuves et les notifications sont gérées et traitées et dans l'idéal comment elles devraient l'être, la manière de déléguer les problèmes si vous n'allez pas répondre, quelles sont les mesures que vous devriez prendre pour [inaudible] ou s'il faudrait que les parties travaillent avec quelqu'un d'autre pour résoudre ces problèmes. On a également évalué les délais raisonnables pour prendre les mesures. Nous avons évalué la question de manière holistique et non seulement pour parler des noms de domaine qui pourraient faire partie d'une situation abusive. Par ailleurs, nous avons également évalué l'écosystème général du fonctionnement de tout cela, parce qu'il s'agit d'un problème qui a un effet sur tout l'écosystème de l'internet à peu près. Il y a des contenus, les services de messagerie, le trafic ; tout cela pourrait être considéré abusif et il y en a d'ailleurs qui sont considérés abusifs partout dans le réseau.

Le DNS est une cible, mais ce n'est pas la seule. Les processus du DNS en font partie. Il y a également les acteurs privés du DNS, les autres fournisseurs de service, etc. En général, ce sont des problèmes qui sont uniformes sur les différents thèmes. Nous avons évalué les autres perspectives pour être sûr de ne pas concevoir une solution exclusive ou une série de solution pour l'espace DNS qui ne soit pas compatible avec

ce que font les autres ailleurs, comme pour les services de messagerie électronique ou gestion du trafic. Et si un nom de domaine fait l'objet d'un cas d'utilisation malveillante, on l'évalue dans ce cadre général également. Puis, nous avons également proposé une voie à emprunter pour pouvoir harmoniser les efforts pour répondre à l'utilisation malveillante du DNS et les cas d'abus en général.

Les consultations ont identifié sur certains domaines que le problème que nous avons est le manque de coordination sur internet ; il y a différents processus, différents items, différentes organisations. Et il y a des entreprises qui font l'objet d'un cas d'abus ordinaire, il y en a qui sont responsables. Et il y a par ailleurs ce qu'on appelle les silos, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de personnes qui s'unissent pour travailler sur un domaine et d'autres groupes qui s'unissent pour travailler sur un autre domaine, mais ils ne communiquent pas entre eux ou ces groupes ne parlent pas la même langue, n'ont pas les mêmes normes face aux preuves et aux évidences, n'ont pas les mêmes délais de réponse.

À travers cela, nous avons identifié la possibilité de générer soit la création d'une organisation ou la tenue d'une rencontre ou un accord des différentes parties prenantes en fonction, bien sûr, des délais que le système permettra, très similaire à ce que nous avons fait pour les autres questions d'interopérabilité de l'internet, comment interagissent les différentes organisations, les différents systèmes, comment fonctionne le recueil de données pour être sûr que tout le monde communique et que l'on puisse trouver un moyen de compréhension commun pour savoir comment procéder.

Et dans le cadre de l'utilisation malveillante, bien sûr, il y a beaucoup que l'on peut faire dans ce sens. Nous, à la communauté de l'ICANN, nous nous penchons sur le système du DNS, mais l'utilisation abusive de l'internet est bien plus large que cela. Donc l'idée serait de trouver les bons messages, de les rédiger correctement, de comprendre quelles sont les preuves qu'il faut fournir à l'appui d'un signalement, quels sont les systèmes des différents fournisseurs, quand il est approprié de signaler quelque chose et quand il ne l'est pas. Nous avons vu toutes ces initiatives pour le faire et il y a également d'autres exemples dans lesquels l'ICANN a occupé un rôle similaire en tant qu'animateur de ce groupe et non pas nécessairement des groupes qui travaillaient sur l'espace du DNS lui-même ou qui ne se concentraient pas forcément sur ce problème au sein de la communauté de l'ICANN. Il y avait différents vendeurs qui devaient être impliqués, il y avait différentes parties de l'écosystème du DNS qui ne participent pas aux réunions de l'ICANN, les résolveurs, les opérateurs de registre et autres. C'était déjà fait auparavant et il serait possible de le faire à présent aussi. Diapositive suivante.

À partir de ces consultations, nous avons formulé quelques recommandations. Cela n'a pas été rédigé à l'intention du Conseil d'Administration de l'organisation ICANN pour leur demander de faire quoi que ce soit ; c'était conçu dans le but de nous adresser à la communauté pour essayer de travailler ensemble, comme nous l'avons fait jusqu'ici et au cours de ces dernières années pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS au cours des réunions conjointes que nous avons tenues à ce sujet, donc pour nous pencher sur cet aspect du problème spécifique.

Comme vous le voyez sur la diapositive qui est à l'écran en ce moment, nous avons élaboré un rapport qui peut être utilisé comme base pour ce travail. Il y a beaucoup de travail qui est fait. Vous à l'ALAC, vous avez fait un travail formidable, le [PSWG] également, les parties contractantes ont pris note de leurs idées des meilleures pratiques et de leurs propositions. L'idée était de convier toutes ces parties prenantes ainsi que tous ceux qui ne font pas forcément partie de la communauté de l'ICANN, les fournisseurs de service de contact, ceux qui fournissent des réponses aux cas d'utilisation malveillante, des plateformes, des réseaux de fourniture de contenu – ils doivent tous prendre des mesures – et l'idée était de pouvoir se mettre d'accord sur des normes interopérables qui nous permettent de nous remettre à ces barrières qui existent et qui nous empêchent de pouvoir mettre un terme à ce problème.

Nous n'avons pas d'avis spécifique sur qui devrait le faire, ce n'est pas un rôle de l'organisation ICANN à long terme étant donné qu'il s'agit d'un problème qui dépasse l'ICANN. L'organisation ICANN aurait bien évidemment un rôle à jouer potentiellement dans le cadre du travail d'acceptation universelle du DNS et autre. Mais cela reste à discuter entre différentes communautés pour voir [qui] serait intéressé à le faire, si les communautés seraient intéressées à le faire et si l'ICANN pourrait mettre en œuvre [inaudible].

L'idée ici est de lancer le débat pour pouvoir commencer à réunir toutes les parties prenantes et consolider une liste des problèmes que nous avons vus pour essayer de trouver des solutions à ces problèmes. Mais nous avons consacré beaucoup trop de temps à discuter de manière

isolée et non pas à voir ce qui se passe dans l'ensemble de l'écosystème.

Voilà un aperçu rapide. Je vais regarder le chat pour voir s'il y a des commentaires. Si vous avez des questions à me poser, vous pouvez les envoyer sur le chat également. Mais je vois que Holly lève la main. Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Merci. J'ai une question très spécifique et une question plutôt générale.

Ma question spécifique porte sur le fait que la RALO de l'Amérique du Nord, NARALO, a organisé un webinaire avec les serveurs racine et j'ai posé une question à David Conrad. Il m'a facilité un lien qui porte une déclaration sur le cryptage. Mais j'étais très intéressée par ce document que je suis en train de lire qui parle de la minimisation et du cache des adresses. Mais nous, à l'ALAC, nous nous sommes beaucoup intéressés à l'utilisation malveillante du DNS. Et voilà pourquoi je voudrais poser une question un peu plus générale sur l'utilisation malveillante du DNS et non seulement parce que nous avons déjà discuté du DoH et du DoT, mais je voudrais savoir quels seraient les différents moyens pour répondre à l'utilisation malveillante du DNS et si vous croyez qu'il y a une manière intéressante de procéder, si vous êtes d'accord avec ce que je pense.

Puis, dans le cas de l'ATRT3 et le rapport à une révision holistique, je voulais dire que je pense que cela correspond exactement à ce que vous proposiez.

Merci.

ROD RASMUSSEN :

Merci Holly.

Vous parliez du cache et des autres questions, mais je pense que cela fait partie d'un autre domaine et on n'a pas vraiment la capacité de faire le suivi. Ce n'est pas nécessairement de l'utilisation malveillante. En fait, c'est conçu pour faire en sorte que les choses fonctionnent mieux, pour une autre définition de mieux en tout cas. Mais c'est frustrant de voir bien sûr que certaines des manières dont nous faisons la collecte des données de la communauté est ce que ce nous appelons le [inaudible] DNS. Et avec la [[inaudible] des QNAME et le cache des adresse, il y a également beaucoup de demandes de données, bien sûr, oui. Mais il me semble que la question de l'interopérabilité serait intéressante à considérer.

Je vois Hadia qui lève la main également.

HADIA ELMINIAWI :

Merci, oui Rod. Merci pour votre présentation.

ROD RASMUSSEN :

Hadia, vous m'avez remercié et on ne vous a plus entendue.

CLAUDIA RUIZ :

Oui. Hadia, on ne vous entend plus.

ROD RASMUSSEN : En attendant que Hadia soit de retour, nous allons céder la parole à Sébastien. On reviendra à Hadia par la suite quand elle sera reconnectée. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Rod.

Je voulais demander s'il était possible d'être invité à la réunion avec PIR sur la proposition de faire quelque chose. Je sens qu'on rejette largement ce que fait PIR, mais il s'agit d'un opérateur de registre qui a initié cet effort et ce n'est pas une initiative de la communauté. Je voudrais savoir ce que vous en pensez, surtout lorsque l'on parle des RALO ou de l'At-Large en général et de leurs initiatives. Et merci de vos propositions.

ROD RASMUSSEN : L'utilisation malveillante du DNS et l'initiative de PIR de s'en exprimer est intéressant. Je sais qu'il y a d'autres opérateurs de registre qui ont des idées similaires et il y a des organisations de longue date qui se penchent sur la question également.

Notre idée avec toutes ces organisations était de signaler qu'elles ont chacune leur propre point de vue. Dans le cas de PIR, ils sont un peu plus centrés sur leur avis je pense. Ils essaient de mieux faire. Mais je pense que ce sera constructif pour eux d'avoir nos retours et nos commentaires. Dans le cas du groupe de travail anti-abus mobile par exemple, ce sont des organisations qui ont un domaine de travail sur lequel ils se focalisent.

Ici, vous voyez le travail de juridiction et je sais que beaucoup d'entre vous y ont participé. Il s'agit d'un travail excellent qui reprend beaucoup de ces questions ainsi que la question de l'interopérabilité, mais il y a des questions du travail transfrontalier et des implications de cela. Et beaucoup des législations [inaudible] toujours internes des pays.

Donc il y a beaucoup de travail en cours et beaucoup de délibérations et de réflexions à ce sujet. Il serait donc intéressant de pouvoir se réunir pour en discuter. Je pense que l'ALAC devrait également pouvoir venir contribuer et discuter de ces questions sachant que vous avez des connaissances et que vous pourrez représenter la voix de d'autres parties de l'écosystème. Il serait donc très intéressant de trouver une manière de le faire de façon collaborative. Le SSAC vise à partager des idées avec la communauté pour proposer d'en discuter et d'aller de l'avant ensemble, mais il va nous falloir votre aide ainsi que l'aide des autres SO et AC pour pouvoir discuter de la meilleure manière de le faire et des meilleurs moyens pour convoquer les gens et en discuter.

Je dirais que Hadia semble être de retour. Voyons.

HADIA ELMINIAWI :

Oui, je suis là.

ROD RASMUSSEN :

Ah ! Je suis très heureux. On a juste entendu dire merci et on n'a jamais entendu votre question. Vous avez une question, Hadia ?

HADIA ELMINIAMI : Oui. Ma question, vous avez mentionné les efforts de la communauté, qu'il fallait qu'ils incluent la communauté hors de la communauté comme les fournisseurs d'infrastructure du DNS, d'hébergement, la réponse de l'internet et la communauté anti-utilisation malveillante. Donc pour les hébergeurs de contenu, quel est leur rôle selon vous et quelle est leur implication dans cet effort ?

ROD RASMUSSEN : Je crois qu'il y a beaucoup de rôles et d'aspects de ces rôles qui sont importants. Donc je crois qu'en partie, l'idée, c'est de comprendre les différents types de preuves dont ils auraient besoin pour agir. À chaque fois qu'il y a une plainte sur une utilisation malveillante, il faut qu'il y ait ces différents fournisseurs, que ce soit l'élargissement de contenu, les plateformes, etc. Ce sont des services qui agissent différemment dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS. Et il y a également le cadre juridique. Et en fait, les normes varient beaucoup. Et parfois, dans un secteur, il y a des normes et tous les acteurs dans ce groupe, dans cette industrie, sont d'accord sur ces normes, mais elles ne correspondent pas aux normes dans d'autres domaines.

Donc l'idée, c'est que peut-on faire entre les groupes pour coordonner les efforts. Si on prend la perspective d'une société, d'une entité qui pour agir doit connaître les règles, pour l'instant, nous n'avons pas de stratégie de règles du jeu qui permettent de traiter des problèmes qui s'en viennent. Et les choses en fait empirent. Plus nous avons de choses, plus cela devient complexe. Donc c'est une question de règles, d'interopérabilité pour avancer. C'était cela l'idée. J'espère que cela vous aide.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Rod pour ces informations. En tout cas, vous nous avez permis d'avancer un petit peu. Et je suis désolée de vous avoir interrompu pour votre dîner. Merci en tout cas d'avoir pris ces quelques instants avec nous. Je vous encourage à retourner à vos moutons avant qu'on vienne vous chercher. Nous allons poursuivre cette discussion par rapport au message du SSAC et en particulier, avancer en termes de sensibilisation. Merci encore.

ROD RASMUSSEN : Merci. Je suis très heureux d'avoir pu passer ces instants avec vous. Et nous continuerons de travailler ensemble.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci.

Julie.

JULIE HAMMER : Je ne sais pas pourquoi nous avons ces diapositives maintenant, mais... Non, ce n'est pas cela Claudia, excusez-moi. Je crois qu'en fait, ces diapositives sont beaucoup trop nombreuses par rapport à ce que je souhaitais dire. Mais je vais donc simplement parler.

Comme vous le savez, nous cherchons toujours des personnes qui ont de l'expérience et une expertise, des compétences dans le domaine technique. Actuellement sur le site public du SSAC, nous avons un lien vers un sondage pour que vous ayez une meilleure idée des types de

compétences dont nous avons besoin, et en particulier actuellement, nous cherchons des personnes qui ont des compétences spécifiques dans le domaine des [inaudible], dans les opérations des bureaux d'enregistrement, dans l'élaboration de navigateurs, le développement des applications mobiles, tout ce qui est connectivité, expérience dans la gestion du risque et dans le domaine de l'application de la loi. Donc il y a énormément de domaines dans lesquels nous souhaitons de nouvelles compétences. Je n'ai pas mentionné les autres commentaires, mais en fait, nous avons toujours besoin d'autres personnes pour compléter ce que nous avons déjà. Il y a énormément de sujets que nous considérons.

Mais au-delà de cela, ce qui est encore plus important – et d'ailleurs, ce qui pourrait vraiment nous aider, de votre part en particulier –, c'est qu'actuellement, nous n'avons pas de membres de la région d'Amérique latine et de la région africaine. Et nous n'avons que quelques membres de l'Asie-Pacifique et ces deux membres sont en Australie. Donc nous pensons réellement que nous pourrions bénéficier de la perspective et de l'expertise technique des personnes de ces régions de manière à traiter les questions de sécurité, de stabilité et de résilience.

Donc si vous connaissez des personnes qui ont des compétences dans le domaine de la sécurité, encouragez-les à me contacter, à contacter Rod ou d'autres membres ; nous souhaiterions les aider à se porter candidat pour le SSAC et nous pouvons les guider. Andrei a également énormément de connaissances, donc n'hésitez pas à le contacter aussi. Mais n'hésitez pas si vous connaissez des personnes qui pourraient contribuer à notre travail à les encourager à nous contacter.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Julie. Tout à fait, nous allons y réfléchir. Comme vous l'avez dit, nous avons énormément de chance d'avoir avec nous Andrei, mais je crois que c'est une question importante. Comme vous l'avez dit et c'est la même chose pour nous, nous avons des problèmes pour trouver des personnes en Amérique latine. Mais en même temps, de plus en plus, la région grandit, donc je pense que petit à petit, nous pourrions avoir davantage de personnes. Puis, il y a l'Afrique aussi, mais cela me surprend. Quoi qu'il en soit, nous y penserons. Je suis encore une fois très heureuse que vous ayez pu participer à cette réunion.

Je crois que Sébastien a la main levée. Je ne sais pas s'il souhaite poser une question. Et Jonathan aussi. Alors Sébastien d'abord.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen.

Bonjour Julie. Je souhaitais vous suggérer de contacter ou d'envoyer une demande au NomCom parce que les membres du NomCom ont une centaine de CV, peut-être même plus, donc peut-être que cela pourrait vous être utile, peut-être que la recherche pourrait être organisée de cette manière. Je sais qu'au NomCom, on n'est pas censé communiquer des informations à l'extérieur de l'ICANN, mais peut-être qu'il y a quand même des informations utiles qui peuvent être utilisées.

JULIE HAMMER : Oui. C'est marrant d'ailleurs que vous le mentionniez parce que nous avons parlé à notre représentant au NomCom. Mais malheureusement, les règles de confidentialité du NomCom ne lui permettent pas de nous communiquer des noms. Je ne sais pas si les règles du NomCom permettraient au NomCom en lui-même de suggérer un nom, je ne sais pas. En fait, je ne suis pas sûre.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Mais je pense que le NomCom peut vous envoyer ces informations à vous. Nous pouvons y travailler. En tout cas, c'est une idée que je propose.

JULIE HAMMER : Oui, merci. Tout à fait, je suis d'accord.

MAUREEN HILYARD : Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Merci.

Ceci met en lumière une certaine question qui est importante pour la communauté de l'ICANN, savoir trouver des moyens pour les gens de temps à autre d'avoir des points de vue périodiques plutôt que d'être toujours à la servitude de l'organisation pour participer. Mon ancien employeur, c'était une association de développeurs d'applications internationales et il fallait trouver des développeurs avec des compétences dans différentes régions, parfois avec une bande passante

pas tout à fait adéquate. Donc le problème, c'est qu'ils n'avaient pas le temps nécessaire en tant que volontaires. Donc je ne sais pas si c'est cela, le problème, mais peut-être qu'on pourrait poser des questions ou impliquer les gens dans des projets spécifiques ; ceci pourrait mieux fonctionner. Je pourrais vous mettre en contact avec quelqu'un qui, me semble-t-il, pourrait vous fournir des noms de personnes qui ont ces expertises spécifiques dans le domaine en tout cas des applications. Mais il me semble que c'est un problème perpétuel à l'ICANN. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, mais on devrait essayer d'incorporer le monde externe davantage.

JULIE HAMMER :

Oui. Nous avons un projet qui travaille sur un sujet spécifique et nous pouvons justement inviter des gens, et nous l'avons fait à plusieurs reprises. Mais un des problèmes qui se présente, c'est qu'à moins que la personne soit dans une organisation, on ne se concentre pas sur un sujet précis. Ce n'est pas évident, mais j'apprécie quand même votre commentaire.

JONATHAN ZUCK :

Et si vous avez besoin d'un invité avec une expertise spécifique dans le domaine de développement des applications dans le monde entier, n'hésitez pas à me demander ; je peux tout à fait vous mettre en lien. Après, je ne peux pas vous garantir que la personne sera d'accord pour s'investir à fond.

JULIE HAMMER :

Je vous remercie.

Et je repasse la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD : Oui, merci. Il y a toujours d'excellents conseils qui viennent de l'At-Large ; nous pouvons vous aider. Je sais qu'il y a beaucoup de personnes qui peuvent contribuer et vous aider.

JULIE HAMMER : Oui, tout à fait. Je vais vous laisser maintenant à votre réunion.

MAUREEN HILYARD : Très bien.

Alors passons maintenant au point suivant, les activités d'élaboration de politiques avec Olivier, Jonathan et Holly.

EVIN ERDOĞDU : Merci. Holly, je ne sais pas si vous voulez présenter. Jonathan.

JONATHAN ZUCK : En fait, c'est Evin qui a élaboré tout [inaudible]. Peut-être qu'elle devrait présenter les généralités puis on verra.

HOLLY RAICHE : Oui, on a un bon système qui a été mis en place. Vous pouvez y aller, Evin.

EVIN ERDOĞDU :

Merci.

Comme vous voyez sur la page de l'ordre du jour et à l'écran sur Zoom, on voit les déclarations récemment ratifiées par l'ALAC et depuis la dernière réunion de l'ALAC. Cela porte sur le groupe de travail des finances et du budget ainsi que sur le EPDP. Cela vient du CPWG. Vous pouvez cliquer sur l'étiquette du CPWG ou de l'OSBWG pour accéder à la page générale ou directement sur le site de la déclaration.

Il y a à l'heure actuelle deux consultations publiques ouvertes, dont l'une ferme le 1^{er} juin, commentaire public qui a été soumis à la décision de l'ALAC [inaudible] publié, commentaire lié aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et les résultats qui ont été soumis à la considération du Conseil d'Administration de l'ICANN. Et cela appartiendra au CPWG de décider de fournir d'autres commentaires à ce sujet ou pas.

Il y a deux autres déclarations en cours de rédaction à l'ALAC. L'une est en fait à confirmer ; il s'agit de la consultation publique qui concluait le 30 mars, mais le sujet pourrait ou pas faire l'objet d'un avis de l'ALAC au Conseil d'Administration de l'ICANN. Je ne suis pas sûre pourquoi il n'y a pas de discussion finale à ce sujet, mais c'est présenté à discussion pour le groupe.

Puis, il y a la révision de la GNSO des mécanismes de protection des droits, et Greg Shatan a confirmé qu'il souhaiterait rédiger quelque chose en réponse à cette consultation publique qui conclut bientôt, à savoir le 30 avril.

Sur ce, Jonathan, je vous recède la parole, ou à Holly et à tous ceux qui souhaiteraient intervenir sur un de ces sujets. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Evin.

Au nom du CPWG, je pense que vous avez bien résumé la situation. Il n'y a rien qui ait été révélateur dans ces documents, et je pense que la plupart d'entre vous ont déjà fait partie des conversations que nous avons eues sur les positions que nous avons adoptées vis-à-vis des documents. Et nous avons récemment décidé de nous occuper, Greg a parlé d'une déclaration dont il n'était pas très fier, mais on s'attend quand même à voir ce qu'elle donnera. Autrement, je ne pense pas qu'il y ait autre chose qui mérite l'attention de ce groupe dans ce que nous avons fait au CWPG.

Je cède la parole à Holly.

HOLLY RAICHE :

Merci Jonathan.

Aujourd'hui, l'OSBWG a eu une réunion très intéressante, dont la première partie a porté sur une discussion avec Steve DelBianco qui devait parler de différentes préoccupations. Il a parlé des recommandations de l'ATRT3 qui recommandait entre autres une recommandation pour une révision holistique hormis d'autres révisions, bien sûr. Et la préoccupation qui était exprimée et discutée était de savoir si la révision holistique était ou pas aussi générale qu'elle devait l'être, si on reprenait ce travail à partir des termes de référence et ce,

en vertu des recommandations de l'ATRT3 qui suggéraient une révision des SO et des AC dans leur ensemble pour voir si elles étaient toujours utiles à la structure de l'ICANN telles qu'elles existent à présent pour les opérations et pour garantir l'efficacité générale de l'ICANN.

Ce n'était en fait qu'un début de conversation. Nous nous sommes demandés qu'elles étaient les structures nécessaires. Il faudrait le voir. Il faut également voir si les structures telles qu'elles le sont à présent fonctionnent correctement. En général, on s'est dit que la discussion devrait se tenir bientôt. C'était une conversation intéressante. Et Steve demandait à la fin de son intervention une coopération élargie sachant qu'il y a beaucoup d'unités constitutives de l'ICANN qui souhaitent travailler ensemble. Et la conversation ne fait que commencer en fait. Et nous commençons à être conscient de cette possibilité.

Du côté des finances et des opérations, nous avons eu une présentation excellente de Marita, qui a beaucoup travaillé pour évaluer spécifiquement les commentaires que nous avons faits et les réponses que nous avons reçues vis-à-vis du budget le plus récent. Ces commentaires et ces observations de Marita seront fort utile pour pouvoir évaluer les mesures des déclarations financières et sachant que nos réponses devront être plus structurées ou plus détaillées parfois pour obtenir les réponses escomptées.

J'espère pouvoir consacrer la prochaine réunion ou prochaines deux réunions à évaluer la meilleure manière d'obtenir les réponses souhaitées, comme je le disais. Très intéressant ce qu'a dit Marita. À suivre. Encore une fois, nous la remercions; merci Marita pour l'excellent travail qu'elle a fait. Merci.

MAUREEN HILYARD : [inaudible] des commentaires au sujet de la politique ?

JONATHAN ZUCK : Merci Holly d'avoir soulevé la conversation avec Steve. La révision holistique est à venir à la GNSO. Cela a des implications pour nous et pour notre révision. Mais au sein du groupe des représentants des parties prenantes commerciales, on ne pense pas qu'il y ait beaucoup qui dépend de cette révision et on sent donc que la révision holistique serait en fait une opportunité pour évaluer la manière d'améliorer l'équité ou l'équilibre du modèle multipartite au sein de l'ICANN. Il semblerait que cette initiative pourrait finir par se focaliser sur une restructuration du Conseil d'Administration et sur une réappropriation de certains sièges qui sont entre les mains de la GNSO pour les remettre entre les mains des autres SO et AC comme l'ALAC. Voilà en fait les recommandations qui portaient sur la composition du Conseil d'Administration.

HOLLY RAICHE : Je souhaiterais ajouter quelque chose à cela, Jonathan.

Oui, c'est bien ce que disait Steve et c'est le message sous-jacent qu'il a transmis, mais il me semble qu'il y a un autre message sous-jacent un peu plus général, qui est non seulement cette réponse. On se demande aussi cette question de redistribution des sièges qui ne serait pas une réponse à autre chose qui débouche d'une combinaison d'observations. Je pense qu'il y a ici quelque chose d'autre que tout simplement les sièges au Conseil.

MAUREEN HILYARD : Merci. Oui, et on parlait également de la possibilité de consacrer un appel exclusif à ce sujet. La conversation aurait pu durer beaucoup plus avec Steve, oui.

J'ai vu que Sébastien a levé sa main ; Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Maureen.

Il me semble que cela a pris du temps mais que le rapport de l'ATRT3 n'a en fait pas tout abordé. Ils ont pris leur temps, mais ils ont permis de l'on commence à voir les implications sur l'organisation et sa structure, notre évaluation de priorités. Et je suis d'accord que la révision holistique est très importante. Et à mon avis personnel, ce serait la première fois que c'est fait de la manière proposée. Mais je vous prie de ne pas prendre les résultats comme le début d'une conversation ; autrement, on aura mal très tôt. Si on commence à discuter de notre point de vue sur le rapport, cela nous empêchera d'avoir une vision holistique de l'organisation.

En fin de compte, si le travail de révision holistique suggère de changer quoi que ce soit, ce sera comme résultat d'autres choses, non pas seulement parce que nous avons déjà discuté plusieurs fois que nous voudrions avoir un deuxième membre du Conseil qui soit désigné par l'At-Large ou qu'il y ait plus de sièges des autres organisations de soutien. Cela doit venir comme résultat d'une analyse plus approfondie et non pas comme début de la conversation. Donc l'At-Large et l'ALAC doivent être très conscients du fait que nous avons nous aussi besoin de

cette révision holistique comme nouvelle manière de procéder aux révisions des SO et AC. Cela fait partie de l'amélioration continue et de l'opportunité de faire partie des échanges au sein de l'organisation.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Sébastien pour ce commentaire. Cela fait au moins une considération dont nous sommes conscients. Et je vous remercie tous de cette discussion. Oui, beaucoup de travail sur nous-mêmes à venir, bien sûr. Merci.

Evin, vous allez présenter la partie suivante, les candidatures des membres individuels des ALS ?

EVIN ERDOĞDU :

Oui, merci Maureen.

Dans le cas des candidatures pour ALS des membres individuels, il y a une présentation générale sur l'ordre du jour. Vous pouvez cliquer sur les différents onglets. On a un aperçu des ALS sur le premier onglet. Nous avons à présent 250 ALS. Pour ce qui est de l'état des candidatures des ALS, il y a quelques mises à jour.

Demain mardi 27 avril à 23 h 59 UTC, il y aura deux votes qui seront envoyés, dont l'un sera un vote de ratification pour les candidats d'APRALO, puis un vote de décertification pour un chapitre de l'ISOC basé en Maurice qui n'existe plus et qui a demandé à être décertifié d'AFRALO. ISOC [inaudible] a également confirmé qu'ils ne sont plus un

chapitre de l'ISOC. Restez au courant de ces deux votes qui seront envoyés demain.

Il y a plusieurs candidatures qui font l'objet d'une diligence raisonnable à présent. Entre eux, deux d'APRALO. Nous allons partager les mises à jour vis-à-vis de ces candidatures bientôt.

Quant à l'aperçu des candidatures pour les membres individuels, nous avons eu une augmentation et nous en sommes à présent à un total de 146 membres individuels, trois récemment adoptés, dont deux d'AFRALO et un d'EURALO. À présent, nous n'avons pas de candidature.

Voilà ce qu'il y a de plus récent comme mises à jour de l'ALAC et des membres individuels.

Merci, à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci Evin. Très positif ce que vous dites, c'est bien. On voit où on peut s'attendre à avoir davantage de participation.

Nous allons passer au point 7 à l'ordre du jour. Y a-t-il des agents de liaison qui sont connectés à cet appel et qui ont des mises à jour à partager ? Est-ce que vous avez des rapports, des informations à partager ? Ce n'est pas absolument nécessaire, mais s'il y a quelqu'un qui souhaite les partager, vous pouvez le faire. Les rapports sont également disponibles suivant les liens qui apparaissent à l'ordre du jour. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas grave. Vous aurez vu les autres rapports qui apparaissent ici sur [inaudible]. Cela correspond au fait que nous avons mis en avant ici que les rapports des agents de liaison qui

représentent le plus d'intérêt pour l'ALAC, mais tous les rapports sont disponibles dans la partie qui dit *At-Large Report*.

Ici, nous avons une mise à jour sur l'ICANN71 et plan d'At-Large. En général, c'est Gisella qui nous tient au courant de l'organisation des réunions. Mais étant donné qu'il est 2 h du matin chez elle, elle n'est pas connectée ; c'est normal. Nous allons essayer de vous montrer un petit aperçu de ce que nous préparons pour cette prochaine réunion. Je vais essayer de le présenter moi-même et je demanderai à Heidi de compléter ce qu'il faudra.

Nous aurons une réunion qui sera divisée sur trois semaines : donc semaine de préparation, semaine intersession puis ICANN71. La semaine préparatoire a déjà été définie sur trois jours qui sont bien marqués. Il n'y a pas de séances At-Large qui aient été proposées pour cette semaine.

Cependant, dans la semaine intersession, nous avons trois activités qui ont été proposées. Je pense que cela diffère légèrement des réunions précédentes parce que je pense qu'avant, dans la semaine intersession, on n'avait pas d'interprétation. Mais apparemment, cette fois-ci, on aura le service d'interprétation. On aura la présentation générale de la réunion ICANN comme nous l'avons habituellement pour que tous ceux qui vont participer et organiser des séances puissent avoir l'occasion d'en faire l'annonce au cours de cette séance. Nous aurons également une activité organisée par EURALO, qui est une séance de réunion générale des parties intéressées qui sera en ligne avec une table ronde très réussie qui a été tenue récemment. Je suis sûr que ce sera une séance très intéressante.

Pour ce que est de la participation et de la sensibilisation, nous aurons des activités de sensibilisation sur les réseaux sociaux qui vont se faire de manière très opportune. Puisque cela se fera juste avant la réunion de l'ICANN, je suppose que c'est Natalia ou Natalia et [Daniel] ensemble qui vont s'en occuper.

Je crois que c'est bon. Il y aura donc une réunion d'accueil, l'introduction des grands points pendant cette réunion. Nous avons je crois finalisé trois séances sur les politiques ; les sujets viennent de la communauté. Il y aura une réunion ALAC-GAC ; c'est je crois la seule réunion des unités constitutives. Et il y aura la réunion AFRALO-AfrICANN. Nous avons toujours le temps de le faire. EURALO aura une séance politique ainsi qu'une séance sociale. Donc c'est tout à fait habituel. Les RALO ont deux réunions pour pouvoir un petit peu organiser leurs activités, l'assemblée générale et également un peu d'espace. Et bien sûr, il y aura la séance de conclusion. Ce n'est pas énorme, mais encore une fois, c'est quand même bien occupé.

Puis, notons également qu'il y aura une réunion, je crois que c'est demain, je ne sais pas exactement, pour l'ICANN71. Nous avons Marita et une autre personne qui vont présenter les deux sujets pour les plénières, donc les deux sujets qui viennent de l'ALAC. Il sera possible de fusionner ces sujets avec des sujets qui ont été suggérés par d'autres unités constitutives et qui sont similaires aux nôtres.

Donc voilà ce qui sera fait. Nous serons impliqués dans la planification des plénières. Je sais que Joanna sera impliquée dans la troisième plénière, qui était en fait celle qui nous restait de la dernière réunion, celle relative aux gouvernements. Donc il y aura beaucoup de choses à

faire pendant la réunion, mais ce sera organisé un petit peu différemment.

Heidi, qu'est-ce que j'ai raté ?

HEIDI ULLRICH :

Maureen, c'est extraordinaire. Je voulais juste ajouter un tout petit point.

Comme pour l'ICANN70, la réunion de l'ALAC avec le Conseil d'Administration aura lieu après l'ICANN71, si vous vous posez cette question. Nous venons juste d'avoir cet appel, donc il y en aura une de la même manière qui aura lieu après l'ICANN71.

MAUREEN HILYARD :

En principe, est-ce qu'on a une réunion avec le Conseil d'Administration lors de la réunion de juin ?

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE :

Oui, je ne sais plus. Cela fait tellement longtemps qu'on ne s'est pas retrouvés en présentiel.

MAUREEN HILYARD :

Oui, c'est cela.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE :

Je crois mais il faut que je confirme. Nous avons déjà planifié ceci parce que nous savons tous que les gens organisent leurs vacances d'été après l'ICANN71. Donc nous avons déjà pris les contacts nécessaires.

MAUREEN HILYARD : Oui, très bien, d'accord. Donc je vois.

Oui, Jonathan. Il y a des vraies personnes derrière ces visages. Ce n'est pas que des photos.

Voilà, donc je crois que c'est tout. Sébastien a apporté une correction par rapport à la séance mobilisation, table ronde, donc merci beaucoup pour cela, effectivement.

Voilà, donc je reviens à l'ordre du jour même si le chat est très intéressant. Donc point suivant, les élections de 2021 et l'emploi du temps. Je vais vous passer la parole, Heidi, parce que c'est votre domaine.

HEIDI ULLRICH : Merci Maureen.

Claudia, est-ce que vous pouvez cliquer sur le lien ? Je vais mettre le lien dans le chat également. Mettez-le en repère.

Vous avez l'emploi du temps qui a été approuvé, donc nous allons commencer pour toutes les RALO sauf NARALO. Donc on va commencer le 9 et le 10 mai. Conformément aux règles, il y aura une annonce avec un appel à nominations. Ce sera du 10 au 21 mai, donc 10 jours ouvrés.

Ensuite, le délai sera le 18 mai. S'il y a besoin de faire un appel aux candidats, ce sera entre le 31 mai et le 4 juin. S'il faut avoir des élections, elles auront lieu entre le 7 et le 11. Encore une fois, s'il n'y a qu'une personne nommée, elle sera donc choisie par acclamation. Donc

tous les nouveaux élus prendront leurs fonctions lors de l'AGM 2021 pendant l'ICANN72, donc le 28 octobre.

Et si vous descendez, rapidement, vous verrez la page avec les différentes délégations pour le NomCom. Donc chaque RALO a des postes ouverts. Je ne vais pas passer tout cela. Chaque RALO a sa propre page.

Voilà à peu près, c'est tout ce que j'avais à dire. Je crois que Sébastien a la main levée. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. C'est plutôt un commentaire en fait, ce n'est pas vraiment une question.

Comme vous le savez, comme c'est six mois avant l'AGM, les gens doivent y réfléchir, mais là, nous avons la réunion de juin, donc je crois que c'est un petit peu tard pour prendre en compte tout ceci, c'est un petit peu pour le NomCom pour voir qui est sélectionné par les RALO. Je pense qu'il faudra y réfléchir à l'avenir.

INTERPRÈTE : Désolée, l'audio de Sébastien était un petit peu compliqué.

MAUREEN HILYARD : Justine ?

JUSTINE CHEW : Merci Maureen.

Apparemment, le nom de Greg a complètement détruit le tableau de NARALO. Il est éligible.

GREG SHATAN : Merci d'avoir défendu mon honneur, merci de l'avoir dit Justine.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Désolé Greg, nous allons regarder ce qui se passe. Il y a un petit problème.

MAUREEN HILYARD : Oui, vraiment, désolée Greg. Je suis passée très rapidement sur cela. Je n'avais pas vu ce problème. J'étais concentrée sur une autre région. Mais oui, effectivement, ce sera amendé. Merci. Et Merci Justine de l'avoir mentionné.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres requêtes, des mains levées ? Non ? Très bien, merci. Pas d'autre question.

C'est quelque chose qui est en cours, je voulais simplement le mentionner. Donc les élections auront lieu. Si vous voulez nommer des gens, n'hésitez pas.

Est-ce qu'on peut revenir à l'ordre du jour maintenant s'il vous plaît ?

Nous allons conclure la partie officielle de la réunion avec l'introduction aux cours ICANN Learn, les nouveaux cours qui ont été mentionnés dans le bulletin d'informations aujourd'hui.

Nous avons enfin ces cours en ligne. Il y en a deux. Le premier, on en parlait aujourd'hui, il y avait le code 100, donc l'introduction. C'est un cours d'ordre très général qui accueille toutes les personnes qui sont intéressées et qui souhaitent mieux connaître l'At-Large. Je considère que ces deux documents, c'est un petit peu la bienvenue dans notre monde et l'autre, c'est l'élaboration des politiques. Ceci est obligatoire mais finalement, nous nous sommes dit que si on souhaitait avoir davantage de personnes qui participent, il fallait qu'ils comprennent vraiment quel était notre rôle dans le domaine des politiques à l'ICANN. C'est très intéressant d'avoir ceci.

Au début, le groupe était assez petit, mais une fois que Jonathan est arrivé, il a parlé de l'impact sur le contenu sur les politiques, et il y a eu un impact sur la manière de présenter également.

Donc je vais maintenant passer la parole à Jonathan. Cheryl et Heidi ont vraiment été des piliers dans le cadre de ce projet toutes les semaines. J'ai participé quelques fois, mais toutes les semaines pendant plus d'un an, elles ont été là. Il y avait toujours des conversations qui avaient lieu également entre elles, c'était un travail énorme et je remercie réellement la petite équipe pour tout son travail. Puis, il y a vraiment des choses qui sont importantes dans cette introduction générale.

Donc je passe la parole à Jonathan maintenant. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Ce que vous avez vu est une vidéo qui pourrait être utilisée pour faire la promotion du cours d'introduction, vidéo qui s'appelle « At-Large, bienvenue à tout le monde », ensemble avec les cours d'intégration

qu'ont beaucoup d'unités constitutives. D'ailleurs la NCUC en a une, la NCSG en a une autre et d'autres en ont. Nous nous sommes dit qu'on pourrait faire une introduction aux cours de l'ICANN et inviter le public à suivre nos cours. Ici, le cours était dirigé par Maureen et Cheryl qui voulaient avoir quelque chose qui inclut les gens et qui leur présente tout ce que nous faisons ; c'était leur idée. Moi, j'ai contribué avec des photos et des images, mais c'était elles qui ont énormément travaillé pour créer ce cours introductoire et elles ont fait un travail formidable.

Moi, ce que j'ai fait et je n'ai pas de vidéo pour cela, c'est un cours d'élaboration de politiques. Il existe un cours sur ICANN Learn qui s'appelle « Aspects de base et fondements de l'élaboration de politiques » qui je pense a été conçu par le personnel de politique et qui se penche sur la manière dont on prend les décisions à la GNSO à travers les PDP, etc.

Notre cours, quoi qu'il en soit, explique comment s'intègre l'At-Large et cet écosystème. On parle beaucoup du CPWG, de son fonctionnement et des différents points d'accès pour l'At-Large. Entre autre, nous essayons de formaliser davantage et de porter davantage d'attention sur la possibilité de s'impliquer de manière plus précoce pour publier l'avis de l'ALAC, pour l'approbation du Conseil et pour avoir une participation accrue, de sorte qu'au moment d'avoir des PDP et d'avoir des modèles de représentation tel que celui qui est à venir concernant le transfert des noms de domaine des bureaux d'enregistrement – et c'est ma femme ici qui me l'a rappelé –, nous ayons à ce moment-là un processus qui nous permette d'armer nos bénévoles d'informations nécessaires pour pouvoir fournir les recommandations et savoir quand il faut défendre notre position, quand il faut faire des compromis pour

parvenir à un consensus, etc. Et nous présentons donc notre travail et le CPWG comme organe qui nous permet de faire que ce processus se déroule en douceur. Puis, nous expliquons la possibilité de formuler des commentaires publics et des avis de l'ALAC au Conseil d'Administration. Donc que vous ayez pris le cours introductoire et le cours de fondements par rapport aux politiques comme exigence préalable est une exigence qui est désormais en vigueur.

Cela pourrait ne pas être agréable de savoir que vous allez devoir vous joindre à ces deux activités auparavant, mais le cours introductoire comprend énormément d'informations sur l'ALAC, sur comment nous sommes parvenus là, où nous en sommes, pour partager des informations à travers ce cours. Et je pense que c'est encore pire de devoir trouver les informations et de comprendre qui nous sommes sans ces cours pour pouvoir avoir ces connaissances de base. Et même pour ceux qui travaillent avec l'At-Large depuis un moment, ce n'est pas toujours évident. Voilà donc les deux cours que nous avons créés.

J'ai également créé des raccourcis, des URL, qui permettent d'y accéder plus facilement. L'un des raccourcis est atlarge.new/welcome et l'autre, c'est atlarge.news/policy ; voilà où vous trouverez les deux cours. Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre. Ces deux cours sont déjà publiés et actifs sur ICANN Learn.

MAUREEN HILYARD : Oui, Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci Maureen.

J'ai un commentaire à faire par rapport à ces deux cours sur ICANN Learn.

Je pense qu'ils présentent des idées magnifiques et je voudrais féliciter tous ceux qui ont été impliqués au travail pour pouvoir les mettre en place. Merci.

JONATHAN ZUCK : Abdulkarim, on vous entendait de très loin. Je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. Désolé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il était en train de vous féliciter.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Merci. Désolé, c'est juste que je n'ai pas bien entendu.

MAUREEN HILYARD : C'est probablement comme cela que vous m'entendez la plupart du temps aussi. Merci Abdulkarim.

Petit rappel, lorsque vous arriverez à notre cours sur l'élaboration de politiques, après le cours introductoire « Bienvenue à tout le monde », vous allez voir une autre surprise, un cadeau de présentation du cours d'élaboration de politiques. Mais est-ce que c'est déjà ajouté, Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est vrai, on a créé une petite vidéo introductive fondée sur la métaphore de la gare de train dont j'ai parlé il y a un peu plus d'un an je pense lors d'une séance avec Justine et Holly. Il y avait également Joanna. On parlait de la manière d'élaborer les politiques et j'ai ajouté une vidéo à ce sujet également. Toutes ces vidéos sont créées sur PowerPoint. Je les ai toutes faites sur PowerPoint et je mets ces ressources à la disposition du public dans le dossier des ressources At-Large qu'Evin a créé. Donc si vous voulez faire vos propres vidéos et si vous voulez créer des modèles ou du matériel sur la base duquel travailler, le matériel de source sous-jacent à partir duquel j'ai fait la vidéo est disponible.

MAUREEN HILYARD : Et à ce sujet Jonathan, ce cours que vous allez faire nous montre comment faire pour créer ce type de cours, c'est-à-dire ces vidéos sont sur PowerPoint ?

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est le but du webinaire qui a été reprogrammé en fait. Mais oui, l'objectif du webinaire est que les gens puissent créer des vidéos promotionnelles, des vidéos explicatives ou autres à travers PowerPoint plutôt que de devoir apprendre à utiliser les outils d'édition de vidéo.

Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci.

Judith.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci.

Jonathan, est-ce que vous avez la description audio pour les vidéos outre le sous-titrage ?

JONATHAN ZUCK : Je ne sais pas ce qu'est devenu ce matériel promotionnel. C'est tout ce que j'ai fait pour l'instant. Je ne sais même pas s'il y a des sous-titres. Ce que j'ai fait, ce que vous avez vu, je pense que cela va passer par les équipes de communication et une fois qu'elles seront publiées sur YouTube, il y aura des sous-titres, etc.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, mais si vous avez écrit le script, vous avez le sous-titrage. Comme cela, vous pouvez le télécharger sur YouTube directement pour que les vrais sous-titres soient publiés, les sous-titres faisant autorité et pas le sous-titrage automatique.

JONATHAN ZUCK : Oui, mais il n'y a pas de narration dans ce sens.

JUDITH HELLERSTEIN : Mais est-ce que c'est disponible pour les utilisateurs des écrans spéciaux ?

JONATHAN ZUCK : Non, pas à l'instant.

JUDITH HELLERSTEIN : Mais est-ce que ce sera le cas à l'avenir ?

JONATHAN ZUCK : Je ne sais pas. La vidéo qui fait partie du cours, oui, elle est complètement accessible. Cette vidéo est une vidéo promotionnelle ; je ne sais pas ce qu'elle deviendra. J'assume qu'il y a du sous-titrage et que cela fera que ce soit plus facile d'y accéder.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Donc le texte pourrait être utilisé pour les sous-titres. S'il y avait une manière de décrire les images pour les gens, ce serait très bien.

JONATHAN ZUCK : Oui, mais je ne sais pas s'il y a des plateformes vidéos, si c'est disponible à l'instant. En tout cas sur YouTube, ce n'est pas possible.

JUDITH HELLERSTEIN : D'accord, merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Judith pour ces questions.

Est-ce que quelqu'un d'autre qui souhaite intervenir ? Non.

Bon, on a très bien avancé. Il nous reste du temps pour faire un récapitulatif.

Les points d'action, je pense qu'il n'y en a pas. Nous aurons une réunion ordinaire dans le cadre de l'ICANN71 pour être sûr que tout le monde ait tout ce dont ils ont besoin pour s'organiser pour l'ICANN71, donc avant la réunion ICANN. Et NARALO va devoir également se préparer à l'élection, donc tout devrait être organisé à cette fin. La dernière fois, nous avons eu quelques problèmes qui ne devraient pas se répéter, on devrait s'en assurer. Puis, le groupe de travail des réseaux sociaux va faire la pub des cours sur ICANN Learn ; merci Jonathan d'en faire la présentation.

Il n'y a rien d'autre de ma part. Est-ce que vous avez des interventions urgentes à faire ? Oui, pardon, Justine.

JUSTINE CHEW :

Désolée Maureen.

Je voulais dire – et que ce soit enregistrée – que j'ai fait un commentaire sur le tableau de NARALO. J'ai découvert qu'en fait, j'ai des problèmes avec tous les tableurs et avec les postes à pourvoir à la fin de cette assemblée générale, de la réunion générale annuelle de cette année. Donc merci de ne pas avoir fait attention.

MAUREEN HILYARD :

C'est bien de savoir que tout le monde fait attention aux listes pour vérifier que tout le monde fait ce qu'ils devraient faire et que tout fonctionne. Donc merci.

Il me semble que nous sommes désormais à la fin de notre réunion et je vais vous recéder trois minutes complètes. Merci à tous de vos

interventions et de votre participation. J'ai suivi le chat avidement. Merci des présentations. Andrei... Rod n'est plus là, mais nous le remercions d'avoir interrompu son dîner de famille pour pouvoir venir échanger avec nous aujourd'hui. Nous allons suivre le travail du SSAC pour voir qui pourrait être proposé pour intégrer le comité directeur, qui serait un candidat approprié.

Merci à tous, merci d'avoir participé. Ayez une bonne fin de journée, bonne soirée, bonne matinée, bon après-midi suivant le cas. Merci et au revoir.

CLAUDIA RUIZ :

Au revoir à tous et merci. L'enregistrement est arrêté.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]